

ASL La joie de vivre

Hyères, 23 avril 2020

3 Allée Fernand Raynaud

83400 - HYÈRES

LOTI INFOS N° 17

Mesdames, Messieurs

Nous espérons que vous et vos proches n'êtes pas touchés par cette pandémie.

Nous avons profité de cette période de confinement pour nous concentrer sur développement du site internet de l'ASL et sur la rédaction de la plaquette de présentation du lotissement.

Nous n'avons pas de visibilité sur les dates de réalisation des travaux : construction du muret et marquage des parkings. Nous allons toutefois passer commandes des panneaux **Parkings réservés aux résidents et à leurs invités.**

Seule la société **Lf paysage** nous a confirmé la réalisation du débroussaillage du site pour la mi-juin.

Livraison par véhicule d'un tonnage > 3,5t

Si vous avez besoin de vous faire livrer par un transporteur doté d'un véhicule d'un tonnage supérieur à 3,5 t, nous vous rédigerons une autorisation de circulation temporaire. Il vous suffit de nous donner la date ou la période de livraison et le nom du transporteur. Vous pourrez alors lui transmettre par courriel cette autorisation ce qui lui évitera en cas de contrôle une amende et un retrait de points.

Plaquette de présentation

Vous trouverez en pièce jointe la plaquette de présentation du lotissement. Cette plaquette est destinée aux nouveaux colotis et aux propriétaires qui lors de la mise en vente de leur bien peuvent avoir besoin d'informations synthétiques sur le lotissement. Cette plaquette est également consultable sur le site Internet.

Nous avons souhaité aller à l'essentiel et nous limiter à une seule page.

Site internet de l'ASL.

Nous vous avons informés de cette initiative du syndicat bureau de l'ASL dans le Loti Infos N° 16 et nous avons demandé la collaboration de colotis pour nous aider à tester les contenus, les liens internes et externes et les aspects réglementaires (M. Saudrais et Mme Branchereau se sont proposés). Au terme de cette phase de test, nous considérons que le site est maintenant exploitable par l'ensemble des colotis.

La principale difficulté rencontrée concernait le respect de la réglementation **RGPD Règlement Général sur la Protection des Données** et plus particulièrement le nom des colotis. Nous avons donc décidé pour éviter toutes contestations de masquer les noms des colotis dans les documents : Loti-infos, compte rendu du bureau syndicat, procès-verbal d'AG. Seuls les noms des membres élus ou ayant eu des responsabilités au sein de l'ASL apparaissent ; y figurent également les noms de personnes ou entreprises ayant œuvré pour l'ASL. La seule exploitation des données concerne la fréquentation du site.

Michel Mouttet a assuré la maîtrise d'œuvre de ce site et nous l'en remercions car la tâche fut importante.

Nous vous en faisons une présentation succincte.

Le site est accessible à l'adresse suivante <https://www.asl-jdv.fr>

Le site est en accès libre tel un site commercial, il n'y a pas besoin d'identifiant.

La page d'accueil contient tous les conseils d'utilisation.

Le site comprend quatre rubriques :

- [Présentation - contacts](#)
- [Documents](#)
- [Gestion syndicale](#)
- [AGO - AGE](#)

Les pièces contenues peuvent être téléchargées et être transmises à vos notaires (règlement lotissement, statuts, PV des AG, ...). Toutefois les noms des colotis ayant été masquées, les notaires pourraient vous demander les originaux des PV d'AG. Ces documents sont en votre possession.

Vos remarques, demandes d'ajouts de pièces, de modifications devront s'effectuer par un **courriel aux adresses suivantes.**

asl.joiedevivre@orange.fr

michel.mouttet@orange.fr

Bonne navigation sur ce site.

Pour les membres du bureau syndicat de l'ASL le Président.

Alain. Martin